

Parmi les missions du conseil de participation, il en est une qui consiste à évaluer périodiquement la mise en œuvre du projet d'établissement¹. Si une évaluation régulière – on parlera plutôt de régulation – est évidemment nécessaire, le terme de trois ans² défini pour l'adaptation du projet incite à procéder à une évaluation plus construite. Pour réaliser celle-ci, la présente fiche suggère quelques références utiles. Chaque conseil de participation choisira celles qui lui paraissent les plus adaptées à son projet (actions éducatives, pastorales, pédagogiques, para-pédagogiques...) et à ses ressources (en temps, en personnes, en énergie...).

- ✓ Pour éclairer les **enjeux** de l'évaluation et se donner quelques éléments généraux de **méthodologie**: on peut consulter le texte d'Alain BOUVIER:
www.segec/fesec/Publications/evaluation_projet_etablissement.pdf
- ✓ Pour définir le **type d'évaluation** que l'on souhaite mettre en place: on peut consulter la fiche N° 20 "*L'évaluation du projet d'établissement: quelques facettes*" (avril 1999)
www.segec.be/fesec/Publications/fiche20.pdf
- ✓ Pour évaluer les différentes **actions** menées dans le cadre du projet: on peut se référer au document "*L'évaluation des activités. Un outil pour évaluer des projets d'action*", SeGEC - SeRDeP, 2000, 20p.
- ✓ Pour choisir les **outils** d'évaluation pertinents en fonction des informations souhaitées: on peut consulter le livret 3 du SeGEC "*Des pourquoi aux comment: outils pour l'élaboration d'un projet d'établissement*" et particulièrement les fiches 7 à 13.
- ✓ Pour évaluer les **bénéfices** attendus et/ou apportés par le projet d'établissement: on peut consulter la fiche N° 3 "*Les bénéfices du projet d'établissement*" (janvier 1998)
www.segec.be/fesec/Publications/fiche3.pdf
- ✓ Pour utiliser le **rapport d'activités** comme support contribuant à l'évaluation du projet d'établissement: on peut consulter le docu-

ment "*Le rapport d'activités: propositions d'outils pour la constitution du rapport d'activités*", SeRDeP, septembre 1999, 42 p.

- ✓ Pour apprécier la **nature** du projet d'établissement, la logique d'action qui y est à l'œuvre et les risques de dérives: on peut consulter la fiche N° 25 "*De quel type est notre projet*" (septembre 2001)
www.segec.be/fesec/Publications/fiche25.pdf
- ✓ Pour approfondir la question de l'**évaluation** et du **pilotage** d'un établissement scolaire, on peut consulter le livre "*Management et projet*" d'Alain BOUVIER, Paris, Hachette Education, 1995 et plus particulièrement dans la 3^e partie, les chapitres 2 (pp. 145-174) "*L'évaluation d'un projet d'établissement*" et 4 (pp. 185-198) "*Quelques instruments de pilotage et de régulation*".
- ✓ Enfin, pour accompagner son action de quelques **citations** mobilisatrices, on peut s'inspirer de:

"Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va"

SENEQUE

"Il est peu de réussites faciles, et d'échecs définitifs"

Marcel PROUST

"Le vrai génie réside dans l'aptitude à évaluer l'incertain, le hasardeux, les informations conflictuelles"

Winston CHURCHILL

¹ Article 69, §1, 4^o du décret "Missions" du 24 juillet 1997.

² Article 68.